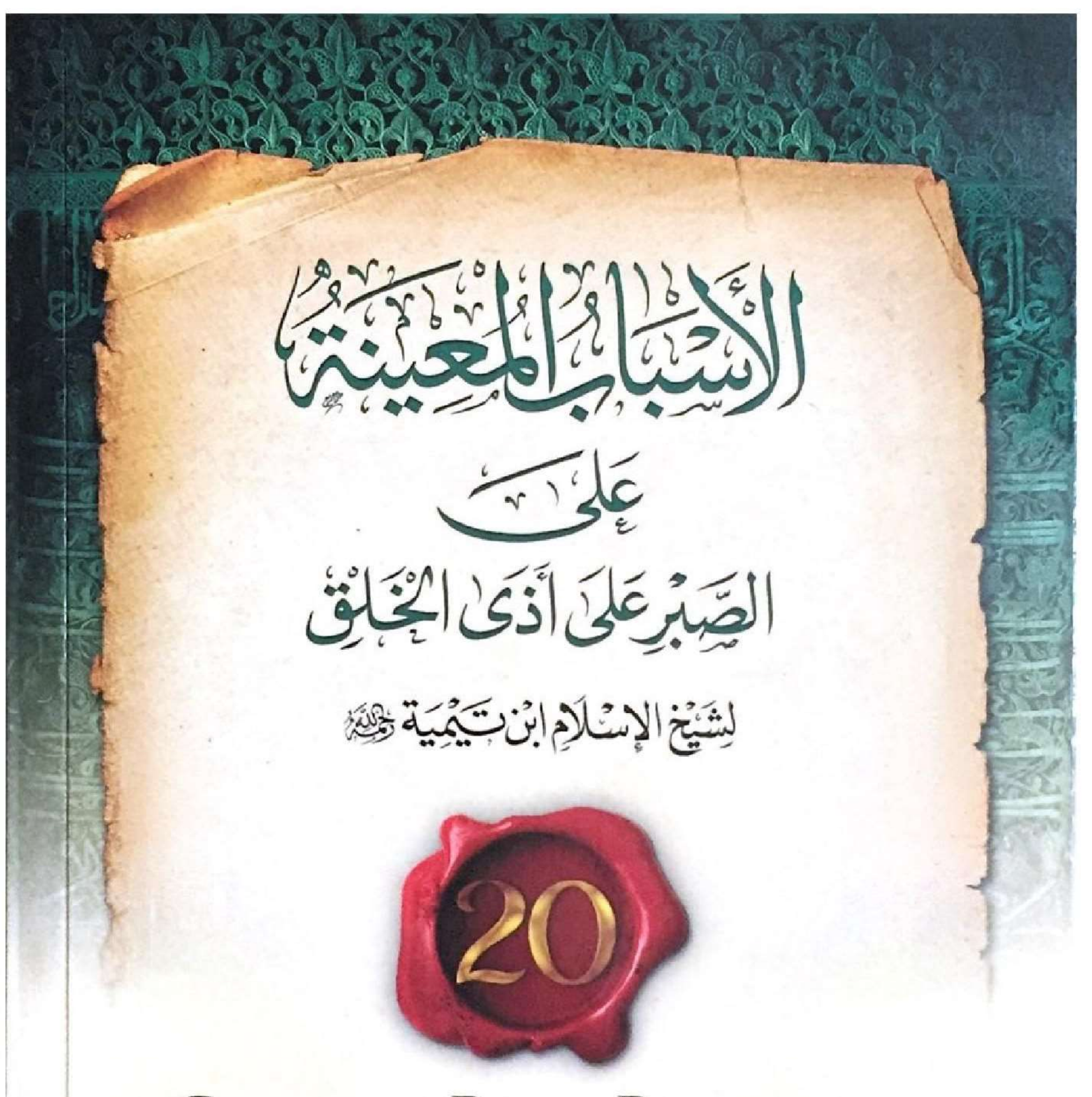


Conseils pour patienter face au mal des gens

De l'éminent Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya

Commentaire :
'Abd Al-Razzâq Ibn 'Abd-Al-Muhsin Al-Badr

قال الله سبحانه وتعالى:

﴿ قُلْ هَٰذِهِۦ سَبِيلِىٓ أَدْعُوٓاْ إِلَى ٱللَّهِۚ عَلَىٰ بَصِيرَةٍ أَنَا۠ وَمَنِ
ٱتَّبَعَنِىۖ وَسُبْحَٰنَ ٱللَّهِ وَمَآ أَنَا۠ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٠٨﴾ ﴾

[سورة يوسف]

﴿*Dis: «Voici ma voie, j'appelle les gens [à la religion] d'Allah, moi et ceux qui me suivent, nous basant sur une preuve évidente. Gloire à Allah ! Et je ne suis point du nombre des associateurs*﴾

[Yoûssouf (Joseph): 108]

﴿ ٱدْعُ إِلَىٰ سَبِيلِ رَبِّكَ بِٱلْحِكْمَةِ وَٱلْمَوْعِظَةِ ٱلْحَسَنَةِۖ
وَجَٰدِلْهُم بِٱلَّتِى هِىَ أَحْسَنُ ﴾

[النحل: ١٢٥]

﴿**Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon**﴾ [An-Nahl (les Abeilles): 125]

La louange est à Allah, le Seigneur de l'univers. Et je témoigne qu'il n'y a de divinité digne d'être adorée qu'Allah, l'Unique et sans associé, et je témoigne que Muhammad est Son serviteur et Son Messager ; qu'Allah répande Sa paix et Ses salutations, sur lui, sur sa famille et sur l'ensemble de ses compagnons.

Ô Allah! Accorde à nos âmes une crainte pieuse, et purifie-les car Tu es certes le Meilleur Purificateur, Tu es certes leur Maître et leur Seigneur.

Ô Allah! Guide-nous vers les meilleurs comportements, car il n'y a que Toi qui peut nous guider vers cette bienséance, et éloigne de nous les mauvais comportements car nul autre ne peut nous en éloigner que Toi.

Ceci dit:

La patience est l'une des vertus les plus importantes de la religion et elle occupe une place éminente dans l'Islam. En effet, Allah ﷻ l'a mentionnée dans divers endroits de Son Noble Livre. D'ailleurs, l'Imam Ahmad رحمه الله a déclaré: «Allah a fait mention de la patience dans plus de quatre-vingt dix passages du Noble Coran»[1].

Cela nous donne une preuve manifeste de l'importance de la patience, de l'élévation de son rang et de l'ardent besoin de patience dont a besoin le serviteur, en ce qui concerne l'accomplissement des œuvres pieuses, le renoncement aux interdits, et lors des malheurs prédestinés, afin qu'il ne s'en émeuve pas outre mesure et qu'il ne soit pas exaspéré par ce qui le touche.

(1) Voir: «Madârij As-Sâlikîn» d'Ibn Al-Qayyim (1/130). Ed. Dar al-Kitab Al-'Arabî - Beyrouth.

La louange est à Allah, le Seigneur de l'univers. Et je témoigne qu'il n'y a de divinité digne d'être adorée qu'Allah, l'Unique et sans associé, et je témoigne que Muhammad est Son serviteur et Son Messager ; qu'Allah répande Sa paix et Ses salutations, sur lui, sur sa famille et sur l'ensemble de ses compagnons.

Ô Allah! Accorde à nos âmes une crainte pieuse, et purifie-les car Tu es certes le Meilleur Purificateur, Tu es certes leur Maître et leur Seigneur.

Ô Allah! Guide-nous vers les meilleurs comportements, car il n'y a que Toi qui peut nous guider vers cette bienséance, et éloigne de nous les mauvais comportements car nul autre ne peut nous en éloigner que Toi.

Ceci dit:

La patience est l'une des vertus les plus importantes de la religion et elle occupe une place éminente dans l'Islam. En effet, Allah ﷻ l'a mentionnée dans divers endroits de Son Noble Livre. D'ailleurs, l'Imam Ahmad رحمه الله a déclaré: «Allah a fait mention de la patience dans plus de quatre-vingt dix passages du Noble Coran»[1].

Cela nous donne une preuve manifeste de l'importance de la patience, de l'élévation de son rang et de l'ardent besoin de patience dont a besoin le serviteur, en ce qui concerne l'accomplissement des œuvres pieuses, le renoncement aux interdits, et lors des malheurs prédestinés, afin qu'il ne s'en émeuve pas outre mesure et qu'il ne soit pas exaspéré par ce qui le touche.

(1) Voir: «Madârij As-Sâlikîn» d'Ibn Al-Qayyim (1/130). Ed. Dar al-Kitab Al-'Arabî - Beyrouth.

Ainsi, le serviteur a grandement besoin de la patience. Elle accompagne le musulman en toutes circonstances. En effet, il ne saurait y avoir d'accomplissement de bonnes œuvres sans la patience, ni délaissement des mauvaises œuvres sans la patience, ni de réaction qu'Allah سبحانه وتعالى agrée vis-à-vis d'une infortune prédestinée qui s'abat sur un musulman, que par cette patience. Ô combien le musulman a besoin ; ou plutôt, ô combien est impérieux son besoin de se parer de la patience en toutes circonstances!

Allah – Le Tout-Puissant – a mentionné la patience dans plusieurs passages du Noble Coran, sous des formes diverses. Tantôt sous forme de l'obligation de s'en parer, tantôt sous forme de l'interdiction de se parer de ce qui s'y oppose. Parfois sous forme de l'éloge des patients et de leur approbation. Parfois, il est mentionné ce qu'Allah سبحانه وتعالى a réservé à cette catégorie de gens comme récompense abondante et fin heureuse. Une inconditionnelle et bonne nouvelle fut annoncée aux endurants ; Il سبحانه وتعالى nous a informé qu'Il les aime, qu'Il est avec eux, en les soutenant, en leur accordant la victoire et en les préservant de tout mal, sans parler des autres formes sous lesquelles Allah mentionne la patience dans Son Noble Livre – Glorifié et Exalté soit-Il.

Tout cela nous indique la place importante qu'occupe la patience, l'élévation de son rang et le besoin impérieux que le musulman a de celle-ci.

Le sujet de la patience est un sujet très vaste qui englobe de nombreux domaines et divers aspects. Notre discours sur la patience se limitera donc à un seul de ses aspects, à un de ses chapitres bien déterminé qui n'est autre que celui de: «La patience face au mal des gens».

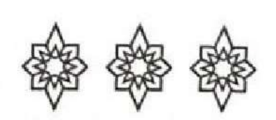
Il est bien connu que l'homme, dans ce bas-monde, ne saurait échapper au mal des autres gens. Car les êtres humains sont différents ; ils sont inégaux dans leur attitude, leur nature, leur caractère et dans leurs rapports les uns envers les autres. Il convient cependant au musulman de se parer de la patience.

Relève donc de la patience dont il convient à un musulman de se parer: L'endurance face au tort que les gens peuvent occasionner à d'autres. Ceci est en fait un sujet que bon nombre de gens et d'âmes pleines d'ardeur négligent. C'est pour cela que les paroles des gens de science, relatives à l'explicitation des choses qui aident à faire preuve de patience face au mal des gens, sont considérées comme une lanterne et une lumière pour le musulman dans ce domaine.

Le thème que nous allons aborder, en le commentant, se rapporte à un passage d'une épître écrite par Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله dans laquelle il parle de la patience. Il y traita avec minutie et de façon très utile les choses qui sont à même d'aider une personne à faire preuve de patience face au mal des autres. Il y mentionna des détails que l'on ne retrouve guère dans d'autres écrits. Puisse Allah faire miséricorde à cet imam. Et quel imam fut-il! Quelle agréable exhortation et quel bel argumentaire! Puisse Allah le récompenser amplement pour tout ce qu'il a accompli et fourni comme effort ; puisse Allah le loger dans le haut Firdaws ; Il est, certes – Béni et Exalté soit-Il – l'Audient, le Proche et Celui qui exauce.

J'implore Allah, Le Généreux, qui nous a rendu aisé ce commentaire des paroles de Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله se rapportant aux choses qui aident à être endurant face au mal des autres, pour qu'Il fasse que cela soit aussi une aide pour nous tous afin d'acquérir cette patience, et qu'Il fasse en sorte que nous fassions partie de Ses serviteurs endurants et reconnaissants. Car la religion est constituée de deux parties: Endurance et reconnaissance. C'est pour cela qu'il est dit: «La patience est la moitié de la religion».

Nous sollicitons Allah, Le Généreux, pour qu'Il nous permette de tirer bénéfice de ce qu'Il nous a enseigné, pour qu'Il accroisse nos connaissances, et pour qu'Il fasse en sorte que ce nous apprenons soit un argument pour nous et non pas contre nous. Il est – Béni et Exalté soit-Il – l'Audient, le Proche et Celui qui exauce[1].



(1) L'origine de cette épître est une conférence donnée à la mosquée Batla al Kharinj, dans la région dite «Al-Ardiya», au Koweït, en date du 28/6/1436 de l'Hégire, avec la coordination du bureau des affaires techniques rattaché au secteur des mosquées, au Ministère de l'Awqâf et des affaires religieuses.

Cheikh Ul-Islam Ibn Taymiyya رَحِمَهُ ٱللَّٰهُ a dit:

Et plusieurs choses aident le serviteur à faire preuve de patience:

Premièrement: Qu'il considère qu'Allah سُبْحَانَهُ وَتَعَالَىٰ est le Créateur des actes des serviteurs ; leurs mouvements, leur immobilité ainsi que leurs volontés. Ce qu'Allah veut qu'il soit se réalise et ce qu'Il ne veut pas ne se réalise point. Pas le moindre atome, dans l'univers cosmique et sur terre, n'évolue sans la permission et la volonté d'Allah. Les gens ne sont que des instruments ; regarde alors vers Celui qui leur a donné le pouvoir de te nuire et ne regarde pas le mal qu'ils te font ; tu te sentiras alors délivré de toute affliction et de tout tracas.

Commentaire

Ceci étant la première chose par laquelle il a commencé رَحِمَهُ ٱللَّٰهُ, en indiquant les choses qui aident à être endurant: Que tu reconnaisses, ô serviteur d'Allah, à ce propos, la création des actions des serviteurs, et que les actes des serviteurs sont créés. Et qu'un serviteur ne peut vouloir accomplir une chose excepté ce qu'Allah veut, comme Allah a dit:

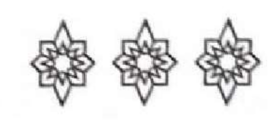
﴿***Mais vous ne pouvez vouloir, que si Allah veut, [Lui], le Seigneur de l'univers***﴾ [At-Takwîr: 29].

Ainsi, quand tu te rappelles qu'il ne saurait y avoir chez les gens ni mouvement ni immobilité ni quoi que ce soit d'autre qu'avec la prédestination d'Allah et Son décret سُبْحَانَهُ وَتَعَالَىٰ et que tout fait qu'ils effectuent ou tout geste qu'ils font est prédestiné par Allah سُبْحَانَهُ وَتَعَالَىٰ.

alors examine cette chose sous cet angle et [pose-toi la question]: Allah ﷻ a donné à ces gens le pouvoir de nuire au serviteur de cette manière, qu'est-ce qui a pu rendre cela possible? Quels sont les actes du serviteur qui en sont la cause?

Tu verras que ces gens ont agi de la sorte en fonction de la prédestination d'Allah, et que tous les actes des serviteurs sont créés par Allah ﷻ. Examine donc les choses sous cet aspect, focalise-toi sur Celui qui leur a donné ce pouvoir de te faire du mal et ne concentre pas ton regard sur leurs actes. Ainsi, en te focalisant sur Celui qui leur a donné ce pouvoir de nuisance, tu chercheras alors à savoir les choses qui ont émané de toi qui ont justifié cette nuisance.

C'est ce qu'il a expliqué رحمه الله dans le point suivant.



Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya ﷺ a dit:

Deuxièmement – parmi ce qui aide le serviteur à faire preuve d'endurance: Qu'il reconnaisse ses péchés, et qu'Allah a donné aux gens le pouvoir de lui nuire à cause de ses péchés, conformément à la parole d'Allah:

﴾***Tout malheur qui vous atteint est dû à ce que vos mains ont acquis. Et Il pardonne beaucoup***﴿ [Ach-Choura: 30].

Ainsi, lorsque le serviteur sait que toute chose détestable qui l'atteint est causée par ses propres péchés, il se préoccupera alors de la repentance et de la demande de pardon pour les péchés qui sont la raison de ce préjudice, au lieu de les critiquer, de les blâmer, et de médire d'eux.

Ainsi, lorsque tu vois un serviteur médire sur les gens lorsque ces derniers s'acharnent contre lui, au lieu de s'en prendre à lui-même, de blâmer sa propre personne et de demander pardon (à Allah pour ses péchés), saches alors que son malheur est un malheur bien réel.

Mais, s'il se repent et demande pardon (à Allah) et se dit: «Ceci est la conséquence de mes péchés», cette calamité se transforme, pour lui, en bienfait.

En effet, 'Ali Ibn Abî Tâlib ﷺ a dit une parole très précieuse:

«Le serviteur ne doit placer son espoir qu'en son Seigneur et il ne doit avoir peur que de ses péchés». Il est rapporté de lui et d'autres que: «L'épreuve ne s'abat qu'en raison d'un péché et elle n'est dissipée qu'avec le repentir».

Commentaire

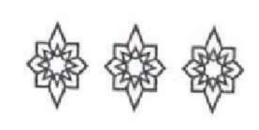
Ceci étant la seconde chose parmi celles qui aident à être endurant face aux torts des gens. Elle est fondée sur la précédente. Ainsi, lorsqu'un serviteur se met dans l'esprit que les actes des gens sont crées, et médite, dans ce contexte, sur ce qui a permis au gens de lui faire du tort, il s'en prendra alors à lui-même, se fera des reproches puis il se dira: «En vérité, Allah a permis à ces gens de me nuire de la sorte en raison de mes péchés, mon laxisme et ma négligence». Ainsi, au lieu de s'affairer à les injurier, à médire d'eux et à les blâmer, il s'emploiera à corriger ses propres défauts. Puis, étant donné qu'il a commis des péchés qui ont permis à ces gens de lui nuire, il s'évertuera alors à implorer abondamment le pardon d'Allah ﷻ et à se repentir pour ces fautes, que ces dernières soient commises en connaissance de cause ou non.

De cette manière, ce serviteur se verra appliquer cette parole précieuse que Cheikh Ul-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله a relatée de 'Ali Ibn Abî Talib رضي الله عنه en disant:

> ***«Le serviteur ne doit placer son espoir qu'en son Seigneur et il ne doit avoir peur que de ses péchés».***

Il revient au serviteur de ne placer son espoir qu'en son Seigneur, pour tous ses besoins et pour toutes ses requêtes, tant religieuses que mondaines, car toutes les affaires sont entre les Mains d'Allah ﷻ.

Il ne craint que ses propres péchés, car ce sont ces derniers qui entrainent sa perdition. En effet, l'épreuve ne descend qu'à cause d'un péché et elle n'est dissipée qu'avec le repentir.



Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya ﷺ a dit:

Troisièmement: Que le serviteur prenne en considération la belle récompense qu'Allah a promise à celui qui pardonne et fait preuve de patience, comme dans Sa parole:

﴿***La sanction d'une mauvaise action est une mauvaise action [une peine] identique. Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Allah ; Certes, Il n'aime pas les injustes***﴾ [Ach-Choura: 40].

Etant donné que les gens, dans leur manière de réagir face au tort causé par autrui, se divisent en trois catégories: Un injuste qui exige une indue réparation, un équitable qui ne réclame que son dû, et un bienfaisant qui pardonne et renonce à son dû ; Il mentionna alors ces trois catégories dans le verset précité: En première position, **les modérés** ; en position médiane, **les devanciers** ; et en dernière position, **les injustes**.

Il doit aussi considérer que le Jour de la Résurrection, un crieur s'écriera: «***Que se lèvent donc ceux dont la récompense incombe à Allah***». Ne se lèveront alors que ceux qui ont su pardonner et réformer. Si ce serviteur se met à l'esprit qu'il perdra la récompense en réclamant vengeance et en demandant le recouvrement de ses droits, alors il lui sera aisé de patienter et de pardonner.

Commentaire

Ceci étant la troisième chose: Le fait pour un serviteur de considérer la grandeur de la récompense; c'est-à-dire ce qu'Allah ﷻ a réservé à ce sujet – celui de la patience face au mal des gens – aux endurants pour les torts subis et à ceux qui pardonnent aux gens leurs offenses.

Ce sont-là deux degrés et l'un est plus élevé que l'autre. Le premier: C'est le degré de la patience; c'est le fait de se montrer patient face à leurs offenses. Et le degré le plus élevé des deux: C'est le fait de leur pardonner. Le pardon est un degré plus élevé, comme cela est induit par le verset suivant:

﴿***Et pardonnent à autrui, car Allah aime les bienfaisants***﴾ [Al-Imrân: 134].

Ceci étant le degré de l' «Ihsân» [La perfection de la foi, l'excellence] ; il n'est pas à la portée de tout un chacun. Ne l'atteignent, parmi les serviteurs d'Allah –Béni et Exalté soit-Il– que les rapprochés et les bienfaisants. Ce qui aide à l'atteindre: Tenir compte de la rétribution et de la récompense. De cette façon, il fait preuve de patience dans l'espoir d'obtenir la récompense qui est auprès d'Allah, ou alors, il fait une chose qui est meilleure que la patience, qui est le fait de pardonner à ceux qui l'ont offensé, espérant ainsi acquérir la récompense qu'Allah ﷻ a réservé pour cela. Car Allah aime ceux qui pardonnent aux gens leurs offenses.

Puis il رحمه الله a cité ce noble verset:

﴿***La sanction d'une mauvaise action est une mauvaise action [une peine] identique. Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Allah ; Certes, Il n'aime pas les injustes***﴾ [Ach-Choura: 40].

Allah ﷻ a mentionné dans ce verset trois niveaux de réaction des gens vis-à-vis de ce qui peut les atteindre comme offenses de la part des autres:

Le premier degré: Le fait de rendre le mal par le mal. La sanction de l'agresseur en lui infligeant un préjudice identique à celui qu'il a fait subir à la victime, sans abus ni transgression. Cela est une chose

permise ; c'est ce qui est mentionné dans le verset par Sa parole:

﴿*La sanction d'une mauvaise action est une mauvaise action [une peine] identique*﴾.

Va dans le même sens, la parole divine suivante:

﴿***Et si vous punissez, infligez [à l'agresseur] une punition égale au tort qu'il vous a fait. Et si vous endurez... cela est certes meilleur pour les endurants***﴾ [An-Nahl: 126].

Le deuxième degré: Le pardon ; c'est le degré le plus élevé. C'est pour cela qu'Allah ﷻ a dit:

﴿***Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Allah***﴾.

Le don est proportionnel au donateur. Et Allah ﷻ S'est chargé de l'octroi de ce don en disant: ***«Son salaire incombe à Allah»***. C'est-à-dire que leur récompense et leur rétribution auprès d'Allah ﷻ est immense et abondante.

Le troisième degré: Celui de l'application d'une peine supérieure à celle subie. L'excès et le dépassement des limites. Ceci est une injustice. Allah ﷻ a mentionné ce degré en disant:

﴿***Certes, Il n'aime pas les injustes***﴾.

Donc, les gens, à ce sujet – celui du préjudice –, sont divisés en trois catégories:

1- **L'injuste**: C'est celui qui prend plus qu'il n'a le droit de prendre.

2- **Le modéré**: C'est celui qui prend juste son dû.

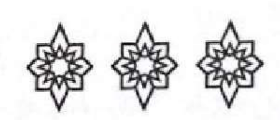
3- **Le bienfaisant:** C'est celui qui pardonne et qui renonce à prendre son dû. Celui-ci est le meilleur des trois degrés.

Allah ﷻ a réuni ces trois catégories de gens dans ce noble verset.

Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya a dit:

Il doit aussi considérer – c'est-à-dire concernant la grandeur de la rétribution – l'appel du crieur qui dira le Jour de la Rétribution: «Que ceux dont le salaire incombe à Allah se lèvent» ; se lèveront alors ceux qui ont pardonné aux autres, comme cela est mentionné à la fin du hadith[1].

Certaines paroles ont été dites concernant la chaine de narration ce hadith, cependant le verset coranique est suffisant pour démontrer le sens voulu, car Allah ﷻ a dit: «**Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Allah**».



(1) Rapporté par Ibn Abî Hâtim ; Ibn Mardawayh et par Al-Baïhaqi dans «Chu'ab Al-Îmân», d'après une narration d'Ibn 'Abbâs et d'Anas – qu'Allah les agrée. Voir: «Ad-Dur Al-Manthûr» d'As-Souyouti (7/359).

Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله a dit:

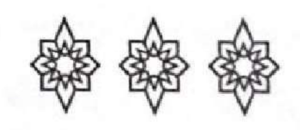
Quatrièmement: Qu'il considère que s'il pardonne et fait preuve de bienfaisance, son cœur sera libéré de toute animosité envers ses frères et purifié de la fourberie, de la rancœur, du désir de vengeance et du désir de faire du mal. Cela lui procurera comme délice du pardon ce qui accroitra sa délectation et son bien être ici-bas et dans l'au-delà de façon exponentielle par rapport au bénéfice immédiat qu'il pourrait tirer d'une vengeance. Il sera alors concerné par la parole d'Allah – Le Très-Haut – : ***«Et Allah aime les bienfaisants»***. Il sera de ce fait aimé par Allah ; il sera comme celui à qui on a pris un Dirham et qui à reçu en retour des milliers de dinars. Dès lors, il sera réjoui de ce qu'Allah lui a fait don comme il ne l'a jamais été.

Commentaire

C'est-à-dire que s'il pardonne et se montre bienfaisant, son cœur sera débarrassé de toute animosité envers ses frères, et purifié de la tromperie, du désir de vengeance et du désir de faire du mal. Ainsi, il se délectera de la douceur du pardon qui augmentera considérablement sa félicité et son bien-être ici-bas et dans l'au-delà, et cela dépassera de loin le bénéfice qu'il aurait obtenu en réclamant vengeance.

Certaines personnes se vengent pour se soulager et se sentir apaisées. Ils pensent qu'en se vengeant, ils connaîtront après cela la paix. Mais c'est tout le contraire comme il رحمه الله l'a démontré. Le salut est dans le pardon. La paix d'une personne et sa délectation se trouvent dans cette voie: Le pardon. De plus, le pardon ne rajoute à un serviteur que de la considération.

Quelqu'un pourrait penser que le pardon est plutôt avilissant! Or la clémence ne rajoute à son auteur que de la considération, paix, joie et affabilité. Il doit prendre cela en considération, car s'il pardonne, il se sentira apaisé et son cœur sera purifié de la rancœur, de la haine et de la jalousie. Il pardonne, implore Allah de lui attribuer de Sa grâce et apaise son cœur. Ce point est très important. S'il est facilité au serviteur de le mettre en pratique, cela l'aidera avec la permission d'Allah – Béni et Exalté soit-Il – à faire montre de patience face au mal des gens.



Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله a dit:

Cinquièmement: Qu'il sache que jamais personne ne s'est fait vengeance lui-même sans que cela ne fasse naître, en lui, un sentiment d'avilissement. Or, s'il pardonne, Allah – Le Très Haut – l'honorera. C'est, en effet, ce que le véridique et le digne de confiance ﷺ nous a indiqué en disant: ***«Allah n'ajoute au serviteur, par son pardon, que considération».***

L'honneur qu'il acquiert en pardonnant est préférable et plus profitable pour lui que l'honneur obtenu par la vengeance, car celle-ci n'est qu'apparente et fait naître, dans le for intérieur, un sentiment d'avilissement. Tandis que le pardon est un avilissement dans le for intérieur, mais il fait naître une dignité intérieure et extérieure.

Commentaire

Ces propos sont magnifiques ; il les a cités رحمه الله en commentaire de ce hadith:

> ***«Allah n'ajoute au serviteur, par son pardon, que considération»***[1].

Fait partie des choses qui aident le serviteur à être endurant face au mal des gens, le fait de savoir que se faire justice soi-même fait naître, dans le for intérieur, un sentiment d'avilissement, et que s'il pardonne, Allah تعالى l'honorera en raison de la clémence dont il a fait preuve.

(1) Rapporté par Muslim (2588), d'après une narration d'Abu Hourayra – qu'Allah l'agrée.

Quiconque médite sur ce que les gens font en général dans ce domaine, se rendra compte que la majorité des gens pensent que l'honneur se trouve dans la vendetta et dans la vengeance. Et que le fait de ne pas se faire justice relève de l'avilissement!

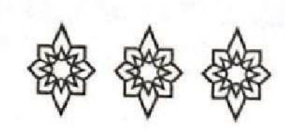
Comment untel m'a fait ceci et cela et je ne me vengerai donc pas?! C'est honteux!

La majorité des gens pense que l'honneur réside dans la vendetta et la vengeance alors que l'honneur véritable se trouve dans le pardon:

> ***«Allah n'ajoute au serviteur, par son pardon, que considération».***

Admire bien ce beau commentaire de Cheikh ul-Islam lorsqu'il dit:

> ***L'honneur qu'il acquiert en pardonnant est préférable et plus profitable pour lui que l'honneur obtenu par la vengeance, car celle-ci n'est qu'apparente – c'est-à-dire la vengeance est un honneur en apparence –, mais en réalité, elle fait naître, dans le for intérieur, un sentiment d'avilissement. Tandis que le pardon est ressenti comme une honte dans le for intérieur – on pense que c'est une honte pour celui qui pardonne –, mais en réalité, il fait naître une dignité intérieure et extérieure».***



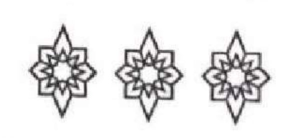
Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله a dit:

Sixièmement – c'est une des leçons les plus importantes –: Qu'il considère que la rétribution est du même genre que l'œuvre accomplie. Et qu'il est lui-même transgresseur et pécheur. Et que celui qui excuse les gens, Allah l'excusera ; et celui qui pardonne Allah lui pardonnera.

Aussi, s'il considère que son pardon pour eux, sa clémence et sa bienfaisance en dépit du tort qu'ils lui font sont une raison pour qu'Allah le récompense de la même manière, en lui pardonnant, en lui accordant Sa Clémence et en Se montrant bienfaisant envers lui malgré ses péchés, il lui sera aisé de pardonner et de patienter ; et ce bénéfice suffit à toute personne douée de raison.

Commentaire

C'est-à-dire: Parmi les choses qui aident un serviteur d'Allah à patienter face au mal que les autres lui font: Qu'il considère que la rétribution est du même genre que l'acte accompli. Ainsi, si tu pardonnes aux gens leurs offenses, Allah te pardonnera tes péchés et ta négligence vis-à-vis de tes devoirs envers Allah سبحانه وتعالى, et Allah سبحانه وتعالى te rétribuera pour ta clémence, en guise de clémence de Sa part. Et Allah سبحانه وتعالى aime ceux qui pardonnent aux gens. Ainsi, si tu ne tiens pas rigueur aux gens pour le mal qu'ils t'ont fait dans l'espoir d'obtenir la récompense d'Allah, alors Allah سبحانه وتعالى te rétribuera d'une récompense équivalente à ta bonne œuvre, donc, Il سبحانه وتعالى te pardonnera.

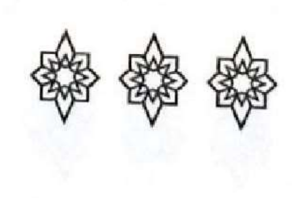


Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رَحِمَهُ ٱللَّهُ a dit:

Septièmement: Qu'il sache que s'il consacre tout son temps à courir derrière la vengeance et à réclamer son droit, il perdra une grande partie de son temps, son cœur se dispersera et il laissera s'échapper ce qui est beaucoup plus bénéfique pour lui et qu'il ne pourra jamais rattraper. Peut-être même que cela est beaucoup plus grave pour lui que la calamité qui l'a atteint de leur part. Or, s'il pardonne et ne tient pas rigueur à ces gens, il libérera son cœur et son corps pour s'occuper des choses qui sont beaucoup plus importantes pour lui que la vengeance.

Commentaire

Ceci est aussi est une remarque très importante dans ce domaine; le fait que lorsqu'une personne s'active à réclamer vengeance et commence à faire des plans, à s'organiser et à tout faire pour se venger, elle est en réalité en train de perdre une grande partie de sa vie au détriment des choses qui sont en réalité beaucoup plus utiles pour elle ; qu'il s'agisse de ses intérêts dans ce bas-monde ou dans l'au-delà. C'est pour cela qu'il convient au serviteur de se tranquilliser et de se dire: Au lieu de perdre mon temps et de consacrer d'immenses efforts pour nuire à autrui, il est préférable que je pardonne pour Allah سُبْحَانَهُ وَتَعَالَىٰ ou que je patiente face à ce préjudice, dans l'espoir d'obtenir la récompense qu'Allah a réservée pour cela, puis d'épargner mon temps. La patience face au mal des autres est une des voies qui permettent de préserver son temps et de ne pas le perdre inutilement.





Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله a dit:

Huitièmement: Sa vengeance, le recouvrement de son droit et sa victoire personnelle sont juste une façon de satisfaire son égo, alors que le Messager d'Allah ﷺ ne s'est jamais vengé pour lui-même. Si celui qui est la meilleure de toutes les créatures d'Allah et la plus généreuse de toutes ne s'est jamais vengé pour sa propre personne, alors que celui qui lui fait du tort fait du tort à Allah, que le respecter est lié au respect de la religion, que sa personne est la plus honorable de toutes les personnes, la plus pure et la plus éloignée de tout vil comportement, la plus méritante des plus beaux comportements, et que malgré cela, il ne s'est jamais vengé pour sa personne. Comment l'un de nous se permettrait-il de venger sa propre personne alors qu'il sait pertinemment ce qu'elle recèle comme mal et autres défauts. Bien plus, le véritable connaisseur est parfaitement conscient que sa personne ne mérite pas qu'il la venge, et qu'elle n'a pas une valeur si importante qui rend obligatoire le fait de la dédommager.

Commentaire

C'est-à-dire qu'il appartient au musulman de jeter un œil sur la biographie du Prophète ﷺ; celui dont Allah سبحانه وتعالى a fait un modèle à suivre pour tous les serviteurs, comme cela apparait dans la parole d'Allah – Le Très-Haut –:

﴿***En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment***﴾ [Al-Ahzâb: 21].

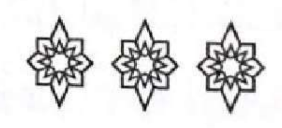
En effet, l'âme du Prophète ﷺ est la plus honorable de toutes les âmes, la plus pure, la meilleure, la plus éminente et il ﷺ ne s'est jamais vengé pour lui-même et il ne s'est jamais énervé quand il était offensé en personne – qu'Allah répande Ses bénédictions et Ses salutations sur lui –, sauf quand les interdits d'Allah étaient transgressés. Et là, rien ne pouvait calmer sa colère ﷺ.

En effet, il est rapporté que 'Aïcha رضي الله عنها a dit:

> ***«Le Messager d'Allah ﷺ ne s'est jamais vengé pour sa propre personne, pour quoi que ce soit, hormis les fois où les interdits d'Allah étaient violés, alors il se vengeait pour Allah»***[1].

Il n'est pas mentionné une seule fois dans sa biographie qu'il s'est vengé ou qu'il s'est mis en colère pour lui-même, bien qu'il ﷺ ait subi, à maintes reprises, de graves persécutions. Il n'est point cité dans sa magnifique biographie ﷺ qu'il s'est vengé pour sa propre personne ne serait-ce qu'une seule fois.

Donc, parmi les choses qui peuvent t'aider à faire preuve de patience face au mal des gens: Il y a aussi le fait de lire la biographie merveilleuse qu'est la biographie de notre honorable Prophète ﷺ, de faire l'effort de suivre son exemple, de s'en inspirer et de suivre sa voie ﷺ.



(1) Rapporté par Al-Bukhârî (6853) - les termes sont de lui, et par Muslim (2327).

Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله a dit:

Neuvièmement: S'il est persécuté pour une œuvre qu'il a accomplie pour Allah, ou pour avoir obéi à Allah dans ce qu'Il a ordonné ou interdit, il lui est obligatoire de patienter et il ne doit pas chercher à se venger ; il a été persécuté pour Allah et sa récompense incombe alors à Allah.

Donc, étant donné que le sang et les biens des combattants dans le sentier d'Allah n'étaient pas assurés, Allah a acheté leurs personnes et leurs biens. Le prix à payer incombe à Allah et non pas aux gens. De ce fait, quiconque réclame le prix aux gens n'aura pas de salaire de la part d'Allah, car celui qui perd la vie pour Allah, c'est à Allah de lui rembourser.

Si le motif du préjudice subi est un malheur, qu'il ne s'en prenne alors qu'à lui-même. Le fait qu'il blâme sa propre personne l'occupera, au lieu blâmer l'auteur du préjudice.

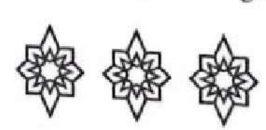
Si le motif du préjudice subi est un bienfait qu'Allah lui a accordé, qu'il s'arme alors de patience, car derrière l'obtention des biens se cache quelque chose de plus amer que la patience. Ainsi, quiconque ne patiente pas face à la chaleur intense du midi, à la pluie, à la neige, à la difficulté du voyage et face aux brigands, alors il ne lui convient pas de se lancer dans le commerce.

Il est bien connu que celui qui est sincère dans la quête d'une chose, s'armera, afin de l'obtenir, d'une patience proportionnelle à sa sincérité dans sa quête.

Commentaire

C'est-à-dire que le préjudice peut revêtir plusieurs formes:

- **Premièrement**: Soit le préjudice qu'ils causent a un rapport avec la religion, comme le fait qu'il ordonne le bien ou qu'il interdise le blâmable, qu'il appelle les gens à l'adoration d'Allah, ou qu'il enseigne aux gens le bien. Les gens le persécutent alors parce qu'il ordonne le bien ou interdit le blâmable, ou parce qu'il appelle à l'adoration d'Allah. Celui-ci est persécuté dans le sentier d'Allah et de ce fait, il ne doit pas se venger d'eux. Bien au contraire, il doit attendre la récompense qu'Allah, car cela est dans le sentier d'Allah et le préjudice subi est dû à l'obéissance à Allah. Il doit alors espérer la récompense d'Allah ﷻ et faire preuve d'endurance face à leur mal, car ce tort est causé pour Allah et dans le sentier d'Allah. Il lui convient alors d'espérer pour cela la récompense d'Allah ﷻ.
- **Deuxièmement**: S'il subit un préjudice en raison d'une calamité, qu'il se fasse alors des reproches à lui-même. Le fait qu'il se consacre à blâmer son comportement l'occupera, au lieu de rejeter le blâme sur ceux qui lui ont fait du mal.
- **Troisièmement**: Si le motif du préjudice est une part des richesses de ce bas-monde, qu'il se prépare alors mentalement à faire preuve de patience, à l'instar des commerçants, des gens du négoce et des hommes d'affaires qui endurent avec résignation les difficultés qu'ils rencontrent sur le chemin des richesses qu'ils recherchent et espèrent. Le croyant a la priorité en cela et il est le plus digne à le faire.



Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله a dit:

Dixièmement: Qu'il prenne en considération le fait qu'Allah est avec lui s'il patiente, ainsi que l'amour d'Allah pour lui s'il patiente et Son agrément. Celui qui a Allah avec lui, Allah éloignera de lui toutes sortes de maux et de nuisances, que personne, parmi Ses créatures, ne peut repousser de lui.

En effet, Allah – Le Très-Haut – a dit:

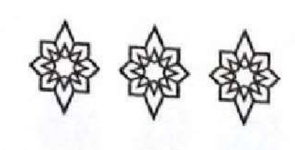
﴿***Et soyez endurants, car Allah est avec les endurants***﴾ [Al-Anfâl: 46].

Puis encore:

﴿***Et Allah aime les endurants***﴾ [Al-Imrân: 146].

Commentaire

C'est-à-dire, qu'il se concentre sur cette rétribution, sur cet accompagnement (d'Allah) et sur cet amour – L'amour d'Allah, Glorifié et Exalté soit-Il – pour les patients. Que cela l'occupe plutôt que de chercher à se venger ; qu'il soit patient face au mal des créatures afin qu'il fasse partie de ceux qu'Allah – Le Tout-Puissant – aime, comme Il a dit: ﴿***Et Allah aime les endurants***﴾. Et qu'il se réjouisse d'avoir Allah avec lui, car ﴿***Allah est avec les endurants***﴾. Cet accompagnement (d'Allah) est spécifique, il implique le soutien, la préservation, la réussite, l'affermissement, l'assistance, le bien et la bénédiction. Qu'il s'arme donc de patience afin de gagner cet accompagnement et cet amour d'Allah pour lui.



Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله a dit:

Onzièmement: Qu'il considère que la patience est la moitié de la foi. Qu'il ne consacre donc pas une partie de sa foi à défendre sa propre personne, car s'il est endurant, il aura mis à l'abri sa foi et la préservera de toute imperfection, et Allah se charge de prendre la défense de ceux qui ont la foi.

Commentaire

Cela fait également partie des choses qui aident à être endurant: Le fait que la patience soit la moitié de la foi. La foi est constituée de deux parties: Patience et reconnaissance, comme l'a déclaré le Prophète ﷺ quand il a dit:

> ***«Bien étrange est la condition du croyant! Son affaire ne comporte pour lui que du bien, et cette faveur n'appartient qu'au croyant. Si un événement heureux lui arrive, il se montre reconnaissant et cela est un bien pour lui, et s'il est victime d'un malheur, il se montre patient et cela est aussi un bien pour lui»***[1].

Donc, la foi est la patience et la reconnaissance.

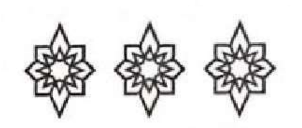
Ces deux parties sont évoquées dans plusieurs versets coraniques, dont:

> ﴿***Dans tout cela, il y a des signes pour tout homme plein d'endurance et de reconnaissance***﴾ [Ibrâhîm: 5].

Cela est évoqué dans quatre endroits dans le Noble Coran. La religion et la foi sont constituées de deux moitiés: La première moitié est la patience et la seconde est la reconnaissance.

(1) Rapporté par Muslim (2999), d'après un hadith transmis par Suhaïb Ar-Roumi رضي الله عنه.

La victime d'une persécution se doit de dire: Je ne me vengerai pas, mais il faut que je sois endurant afin de garder intact cet important degré et ce rang élevé dans la religion qu'est la patience. Je ne sacrifierai rien de cette patience, ne serait-ce qu'une petite partie, afin de ne pas perdre ma part de ce rang qui est la moitié de la foi.



Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله a dit:

Douzièmement: Qu'il considère que son endurance est, de sa part, une maitrise de soi, une domination de son égo et un triomphe sur son âme. Dès qu'une âme est dominée et soumise, celle-ci ne saurait avoir l'ambition de subjuguer son maître, de l'emprisonner et de le mettre en péril. A contrario, dès qu'une personne obéit aveuglément à son âme, lui prête l'oreille attentivement et est dominée par elle, cette âme n'aura, dès lors, cesse de lui inspirer des choses et ce, jusqu'à ce qu'elle la conduise à sa perte, sauf si la miséricorde de son Seigneur l'atteint. S'il n'y avait dans l'endurance que la maitrise de soi et de ses démons, cela serait suffisant ; dès lors, l'autorité du cœur se manifesterait et ses soldats s'affirmeraient. Le cœur se réjouirait, se renforcerait et chasserait de lui l'ennemi.

Commentaire

Ceci fait également partie des choses qui aident à être endurant face au mal des gens. Si tu patientes face à leur mal, ton endurance est alors une victoire sur ton âme, et tu pourras te maitriser. Contrairement à celui qui est animé par l'esprit de vengeance, ce dernier est prisonnier des suggestions et des impulsions de son âme, telles que l'assouvissement de sa rage, vengeance et autres.



Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله a dit:

Treizièmement: Qu'il sache que s'il est endurant, Allah le secourra inévitablement. En effet, Allah est le Garant de celui qui patiente et remet celui qui lui a fait injustice entre les Mains d'Allah. Tandis que celui qui cherche à se faire justice, Allah le laissera à son sort, et il ne trouvera d'autre secoureur que sa personne.

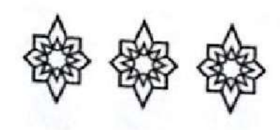
Peut-on comparer celui qui a Allah, le Meilleur des secoureurs, pour défenseur, à celui qui a pris comme secoureur sa propre personne qui est la plus impuissante et la plus faible des secoureurs?!.

Commentaire

Cela veut dire qu'il convient au serviteur de s'en remettre totalement à Allah pour toutes ses affaires, d'implorer Son secours et de demander à Allah تعالى son dû et qu'Il comble ses besoins ; il confie toutes ses affaires à Allah. Voilà comment il doit être ; il doit être endurant et attendre d'Allah, en contrepartie de sa patience, secours, assistance et réussite.

Dans le hadith, il est mentionné:

«Le secours vient avec la patience»[1].



(1) Hadith rapporté par Ahmad (2800), d'après une narration transmise par Ibn 'Abbâs – qu'Allah l'agrée ainsi que son père – et qualifié d'authentique par Al-Albani dans «As-Silsila As-Sahiha» (2382).

Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله a dit:

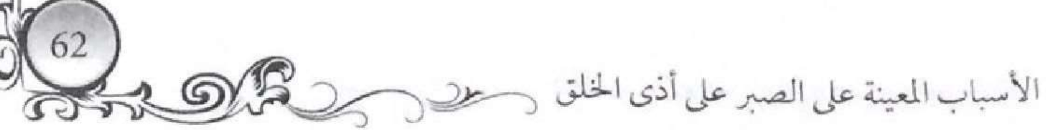
Quatorzièmement: Sa patience face à celui qui lui fait du tort et le fait qu'il endure son mal contraindront son ennemi à cesser son injustice, à regretter, à présenter ses excuses et à subir les reproches des gens. Il aura honte de ce qu'il a commis et regrettera ses actes ; bien plus, il deviendra après cela un ami.

C'est ce qu'induit la parole d'Allah – Le Très-Haut – suivante:

> ﴿***Repousse (le mal) par ce qui est meilleur ; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux (34) mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent. Et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie***﴾ [Fussilat: 34 et 35].

Commentaire

Ce qu'il رحمه الله a évoqué est ressenti par beaucoup de gens parmi ceux qui endurent le mal que les gens leur font subir. Ils accueillent leur mal par l'endurance. Car, lorsque quelqu'un te nuit, et que toi, en retour, tu endures son mal, et que celui-ci recommence à te nuire encore et encore et que toi, tu endures son mal, tu te montres agréable avec lui, et tu réponds à son mal par ce qui est meilleur, en définitive, il aura honte et finira par te présenter ses excuses, puis il se comportera avec toi de la meilleure des manières. De cette façon, tu l'auras aidé à se contrôler, tu te sentiras soulagé, et tu auras, du coup, participé à la réforme du comportement d'autrui.

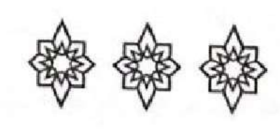


Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رَحِمَهُ اللَّهُ a dit:

Quinzièmement: Aussi, il se pourrait que le fait qu'il se venge et affronte son antagoniste soit une cause de l'accroissement de son mal, de sa détermination, et le pousse à réfléchir à d'autres moyens de lui nuire, comme cela est constaté la plupart du temps. Mais si la victime d'un tel mal se montre endurant et pardonne, alors il sera à l'abri d'un tel mal. L'être raisonnable ne choisit jamais le plus grave des deux maux en évitant le moins grave. Ô combien de fois la vengeance et l'affrontement ont entrainé un mal que leur auteur n'a pas été capable de repousser. Ô combien de personnes, combien de monarchies et de biens ont disparu! Si seulement la victime avait choisi de pardonner, tout cela n'aurait pas été perdu.

Commentaire

Cela signifie que le fait de se venger de celui qui fait du tort, risque d'accroitre et de multiplier son mal. Il se pourrait que cela donne lieu à un mal beaucoup plus grand auquel on ne s'attendait pas. Ainsi, l'endurance face à son mal repousse un mal plus grand, puisque il est probable que le serviteur se venge de celui qui lui a fait du tort, et que ce dernier, par conséquent, redouble de méchanceté et fasse des choses sans précédent. Donc, le fait qu'il repousse le mal par ce qui est meilleur, lui évitera un mal plus grave.



Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya ﵀ a dit:

Seizièmement: Celui qui a l'habitude de se venger et qui n'endure pas le mal des autres commettra forcément des injustices. Effectivement, l'âme ne s'arrête que rarement, en ce qui concerne la science ou la volonté, à la limite de la justice obligatoire. Il se pourrait même que celle-ci soit incapable de se contenter de son dû. Car la colère prend le dessus sur l'individu au point qu'il n'est plus conscient de ses paroles et de ses actes. Alors qu'il était victime d'une injustice, attendant (d'Allah) le secours et les honneurs, le voilà passé du statut de victime à celui d'un oppresseur qui attend le courroux et le châtiment.

Commentaire

C'est-à-dire que la patience est bien meilleure pour toi et plus à même de te donner bonne conscience, car si tu exerces des représailles et si tu te venges en faisant subir à ton oppresseur un mal égal comme Allah l'a indiqué dans le verset suivant:

﴿***Et si vous punissez, infligez alors [à l'agresseur] une punition égale au tort qu'il vous a fait***﴾ [An-Nahl: 126].

il se pourrait que la punition que tu infliges soit plus grande, ne serait-ce d'un cran, par rapport à ce que tu as subi, et tu t'exposerais dès lors au péché et à l'injustice ; et Allah ﷻ n'aime point les injustes.

Et qui peut ajuster équitablement une punition sans outrepasser ce qu'il a pu endurer lui-même?!

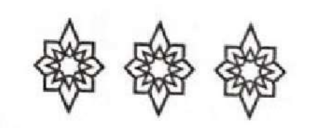
Dès lors, l'endurance apparait comme la chose la plus adaptée et plus à même de te donner la conscience tranquille, sans parler de ce que la patience renferme comme vertus extraordinaires précitées.

Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله a dit:

Dix-septièmement: Ce préjudice subi a pour conséquence soit l'effacement des péchés soit l'élévation en degrés. Mais si la victime choisit de se venger et n'endure pas le mal des autres, cela ne lui effacera pas ses péchés et ne l'élèvera pas en degrés.

Commentaire

Cela signifie que cette endurance entraine l'effacement des péchés et l'élévation en degrés. Or, s'il se venge, il laissera échapper cette importante opportunité d'absolution des péchés et d'élévation en degrés.



Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله a dit:

Dix-huitièmement: Son pardon et son endurance sont ses meilleures armes contre son adversaire. Celui qui choisit d'endurer et de pardonner, sa patience et sa grâce entrainent, chez son agresseur, avilissement, peur et crainte de lui et des gens. Car, en effet, les gens ne se tairont pas vis-à-vis de son adversaire, même si ce dernier se tait. Mais si la victime opte pour la vengeance, alors tout cela s'évanouit.

C'est pour cela que l'on constate que beaucoup de gens aiment, quand ils insultent ou font du tort à quelqu'un, que leur victime réagisse et cherche à régler ses comptes. Ainsi, lorsque leur victime riposte, ils se sentent soulagés et débarrassés d'un poids qu'ils avaient sur la conscience.

Commentaire

C'est-à-dire que si tu pardonnes et endures, ton pardon et ta patience deviennent des armes contre ton adversaire. En effet, celui qui endure et fait grâce, sa patience et son pardon ont pour effet l'avilissement de l'adversaire, sa peur et sa crainte des gens. En effet, les gens ne passeront pas sous silence son comportement. Les gens, dans ces conditions, prendront la défense de la victime, et se porteront volontaires pour la secourir, sans même qu'elle ne leur demande de le faire. Elle a obtenu cette réaction grâce à sa patience et à son pardon. Par contre, cela va générer chez l'agresseur un sentiment de honte et te permettra d'obtenir de l'aide, du soutien et des renforts, provenant de gens qu'Allah تعالى a mis à ta disposition pour prendre ta défense et repousser le mal de celui qui a voulu te nuire.

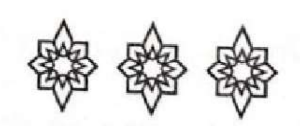


Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله a dit:

Dix-neuvièmement: S'il pardonne à son antagoniste, cela donne le sentiment à ce dernier que sa victime l'a surpassé et qu'elle en a tiré plus d'avantages que lui. Il ne cessera alors de se sentir inférieur à sa victime, et cela suffit comme mérite et honneur pour le pardon.

Commentaire

Suffit comme mérite et honneur pour le pardon que celui qui pardonne aux gens leurs offenses à son égard se sente supérieur et meilleur que son agresseur. Cela est en réalité une marque d'honneur et de grandeur, comme cela a été cité précédemment lorsqu'on a évoqué le hadith dans lequel le Prophète – Paix et salut d'Allah sur lui – a dit: «Allah ne rajoute au serviteur qui pardonne, que considération»[1]. Cela est beaucoup plus profitable pour le serviteur, et plus méritoire pour son rang et sa dignité, que de vouloir se venger de celui qui lui a fait du tort.



(1) Rapporté par Muslim (2588), d'après une narration d'Abu Hourayra .

Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله a dit:

Vingtièmement: Quand un homme fait grâce et pardonne facilement, cela est une bonne action en sa faveur. Cela engendrera pour lui une autre bonne action, qui engendrera encore une autre bonne action, et ainsi de suite. Ses bonnes actions ne cesseront d'augmenter, car la récompense d'une bonne action est une bonne action, tout comme la mauvaise action est sanctionnée par une mauvaise action qui la suivra.

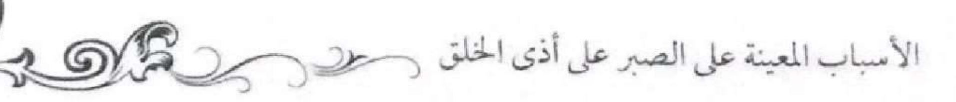
Cela pourrait même être la raison de sa réussite et de son bonheur éternel, mais s'il se venge et se fait justice, alors tout cela sera perdu.

Commentaire

C'est-à-dire que le pardon et le fait de gracier son adversaire font partie des bonnes actions du serviteur. En effet, une des récompenses de la bonne action est une bonne action qui la suit; la bonne action entraine une bonne action similaire. Ainsi, les bonnes actions du serviteur augmentent et se multiplient, alors que s'il choisit de se faire justice, il laisse échapper le bénéfice de ces croissantes bonnes actions et de ces bienfaits successifs.

Pour tout dire: Il s'agit là de leçons importantes et d'orientations bénéfiques évoquées par l'auguste Imam Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya رحمه الله, qui aident le serviteur à patienter face au mal des créatures. Il a mentionné des leçons importantes et des conseils précieux qu'il convient à tout musulman de méditer et d'en tirer profit, afin que cela l'aide, avec la permission d'Allah – Béni et Exalté soit-Il –, à s'orner de cette endurance, et à concrétiser cette grande vertu.

Puisse Allah récompenser pleinement cet Imam pour ces conseils et pour ce manifeste, et nous implorons Allah le Généreux de nous faire bénéficier, tous ensemble, de ce que nous avons appris,



d'accroitre notre savoir, d'améliorer toutes nos affaires et de ne pas nous abandonner, livrés à nous-mêmes, ne serait-ce qu'un instant.

Pour conclure, je vous fais deux recommandations:

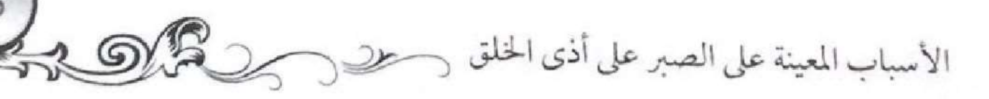
La première: Elle concerne tout un chacun au plus profond de lui-même: C'est de réexaminer ces vingt points qu'il ﷺ a évoqués, de les méditer avec patience et de bien les comprendre, afin qu'ils pénètrent nos âmes et s'enfouissent dans nos cœur, et qu'ils nous aident, avec la permission d'Allah –Béni et Exalté soit-Il– à acquérir cette endurance. Et que chacun de nous s'en rappelle dans les situations où des gens lui font du tort et ce, afin de concrétiser ces beaux enseignements qu'il ﷺ a cités et afin d'obtenir les avantages escomptés avec la permission d'Allah ﷻ.

La seconde: C'est de veiller à diffuser ces conseils précieux, d'autant plus que les moyens de diffusion sont aujourd'hui bien variés, qu'il s'agisse des moyens électroniques ou imprimés. En effet, celui qui indique à une autre personne la voie du bien est semblable à celui qui l'accomplit, comme l'a si bien dit notre noble Prophète ﷺ[1].

Apportons donc notre concours pour réduire ou pour mettre un terme à l'escalade du mal et de l'animosité entre musulmans, et c'est d'Allah Seul que vient la réussite.

Je termine par des invocations par lesquelles il ﷺ avait souvent l'habitude de clore ses discours en disant: J'implore Allah le Majestueux, de nous guider, ainsi que l'ensemble de nos frères, dans le chemin de la rectitude, celui de ceux qu'Il a comblés de faveurs parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs et les vertueux, et quelle belle compagnie que forment ceux-là. Allah nous suffit et quel généreux Garant. Et louange à Allah, Le Seigneur de l'univers et qu'Allah répande Sa paix sur notre Prophète Muhammad, sur sa noble famille ainsi que sur ses compagnons et les salue tous abondamment.

(1) Hadith rapporté par Muslim (1893), d'après une narration transmise par Abu Mas'oud Al-Ansâri ﷺ.



Tables des matières



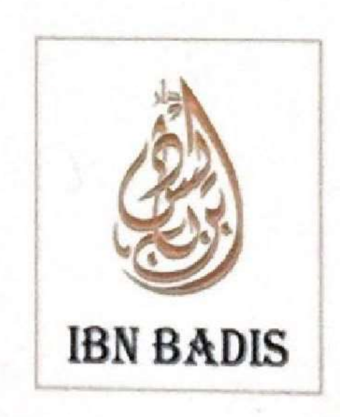
Conseils pour patienter
Face au mal des gens

Le thème que nous allons aborder, en le commentant, se rapporte à un passage d'une épître écrite par Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya – qu'Allah lui fasse miséricorde – dans laquelle il parle de la patience. Il y traita avec minutie et de façon très utile les choses qui sont à même d'aider une personne à faire preuve de patience face au mal des autres. Il y mentionna des détails que l'on ne retrouve guère dans d'autres écrits. Puisse Allah faire miséricorde à cet imam. Et quel imam fut-il ! Quelle agréable exhortation et quel bel argumentaire ! Puisse Allah le récompenser amplement pour tout ce qu'il a accompli et fourni comme effort ; puisse Allah le loger dans le haut Firdaws ; Il est, certes – Béni et Exalté soit-Il – l'Audient, le Proche et Celui qui exauce.

J'implore Allah, Le Généreux, qui nous a rendu aisé ce commentaire des paroles de Cheikh ul-Islam Ibn Taymiyya – qu'Allah lui fasse miséricorde – se rapportant aux choses qui aident à être endurant face au mal des autres, pour qu'Il fasse que cela soit aussi une aide pour nous tous afin d'acquérir cette patience, et qu'Il fasse en sorte que nous fassions partie de Ses serviteurs endurants et reconnaissants. Car la religion est constituée de deux parties : Endurance et reconnaissance. C'est pour cela qu'il est dit : « La patience est la moitié de la religion ».

'Abd Al-Razzâq Ibn 'Abd-Al-Muhsin Al-Badr


ISBN 979-1-09192-546-4
9 791091 925464



6€